

Tél 01 64 20 57 09 (Centre ) Tél 01 64 04 03 028 (Champlat) Courriel <a href="mailto:Ce.0770358w@ac-creteil.fr">Ce.0770358w@ac-creteil.fr</a> <a href="mailto:Ce.0770357v@ac-creteil.fr">Ce.0770357v@ac-creteil.fr</a>	X Elémentaire X Primaire	1 <sup>er</sup> trimestre 2 <sup>e</sup> trimestre 3 <sup>e</sup> trimestre extraordinaire	Date  Le 13/11/2020  De 18 H 30 à 20 H20
---	-----------------------------	---	--

**Présents :**

Enseignant(e)s de l'école	M. Sillitti - Mme Gouëlibo - Mme Phily - Mme Calarnou - M. Renaud - Mme Marion - Mme Suchaud - Bonnard - Mme Devillers - Mme Mauboussin - M. Gérard - Mme Mounichetty - Mme Cherron
Membres du RASED	
IEN ou son représentant	
DDEN	
Parents élus	Mme Roulot - M. Girard - Mme Djoudad - Mme Calisto- Mme Meurisse-De Preester - Mme Guimi- Mme Cugny
Conseiller municipal	M. Rousseau (Maire) M. Berthaut M. Charles
Autres membres invités	Mme Nadji-Soualem (AESH) Mme Hauguet Héliéna (AESH)
<b>Absent(es)</b>	Mme Michiels - M. Chouan

Président(e) de séance :  M. RENAUD	Secrétaire de séance :  M. SILLITI
---	--

**ORDRE DU JOUR**  
**du 1<sup>er</sup> conseil d'école**

A l'ordre du jour :

*Vote conseil école en commun*

*Effectifs*

*Règlement intérieur*

*Evaluations*

*Sécurité*

*Achat matériel*

*Travaux*

*Sorties / Manifestations*

*Questions des Représentants des parents d'élèves*

## 1. Vote conseil-école en commun

Jouy-sur-Morin regroupant deux écoles au sein d'une même commune, il est proposé au vote l'organisation de conseil d'école en commun. Cette proposition est votée à l'unanimité des membres du conseil d'école présents.

## 2. Effectifs

École du Centre

Niveau	CE2/CM2	CM1/CM2	CM1/ CM2	Total
Effectifs	24	25	24	73

Soit 73 élèves avec 8 CE2, 32 CM1 et 33 CM2.

Depuis le début de l'année, nous avons perdu 1 élève de CM1 et avons accueilli 3 CM2 nouveaux au sein de l'établissement.

École du Champlat

Niveau	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	Total
Effectifs	24	27	20	35	23	21	150

Dont 3 arrivées prévues lundi MS, CP et CE2.

Soit 150 élèves avec PS 24, MS 26, MS GS 21, CP à 17 et 18, CE1 23, CE2 21.

Si on compare les effectifs à ceux de novembre 2019, nous avons 7 élèves de moins (157 à 150).

On s'interroge sur une éventuelle fermeture pour l'année 2021/2022 compte tenu du fait que pour le moment nous n'avons que 18 recensés (moy. inscrits de 25 sur 3 années) élèves de PS envisagés.

## 3. Règlement intérieur

Nous avons longuement réfléchi sur une modification du règlement intérieur compte tenu des protocoles sanitaires, mais aussi de VIGIPIRAT.

Le règlement intérieur étant au niveau législatif en dessous des protocoles, et des décrets, il n'est nécessaire à l'heure actuelle de le modifier, car il s'efface devant ces derniers.

Un avenant pourra y être adjoint en cas de modifications importantes des horaires.

## 4. Évaluations

Les évaluations passées aux élèves sont des outils pour les enseignants dans leur pratique et permettent :

- 1) de réguler leur pratique en fonction des réussites et des faiblesses du groupe classe
- 2) de repérer les élèves fragiles afin de constituer des groupes de besoins pour être au plus près de leurs manques
- 3) de situer l'élève en sachant précisément ce qu'il réussit et ce qui lui reste à apprendre

École du Centre

Les évaluations de début d'année ont été passées :

Cette année les évaluations ont été modifiées :

En Français, celles-ci consistent en un test de fluence et une dictée.

En mathématiques, elles se composent d'une dictée de nombres, de divers exercices de numération (ranger, encadrer, comparer, positionner) et de calculs mentaux.

Ces tests pour les CE2/CM1/CM2 seront repassés en fin d'année afin de permettre de mesurer les progrès et d'en rendre compte aux élèves d'abord et aux familles.

Ces résultats de début d'année sont assez faibles et illustrent les écarts entre les élèves d'une même tranche d'âge.

C'est pourquoi nous avons décidé d'axer les APC des deux premières périodes sur l'amélioration de la fluence de lecture et les stratégies de calcul mental.

### École du Champlat

En ce qui concerne l'école du Champlat, les CP et les CE1 ont passé les évaluations nationales. Il s'agissait, ici, de rendre compte des acquis, en début d'année, en français et en mathématiques après le confinement. Les évaluations se sont déroulées sur plusieurs jours.

Les élèves de CE2 ont passé, quant à eux, des évaluations diagnostiques de classe.

Les résultats individuels ont été communiqués aux familles lors d'une rencontre individuelle.

Pour synthétiser :

- En français :

- Pour les CP : les résultats sont plutôt bons, si on tient compte du confinement de l'année dernière pour les élèves de GS avec un pourcentage d'élèves à besoins proche de 0% (année 2019-2020 : 5%) pour la majorité des items.

L'item le plus problématique a été « Reconnaître les différentes écritures d'une lettre » où nous avons 28% d'élèves à besoin (14% en 2019/2020). Ces exercices pouvaient s'avérer difficiles pour les plus fragiles et une reprise des apprentissages compliquée.

Cependant, ces évaluations mettent en avant le fait que le travail effectué l'année dernière tant au niveau de l'école et des familles a été régulier et porteur. Cela nous conforte aussi dans la dynamique d'apprentissage développée en maternelle en ce qui concerne la phonologie, et la compréhension.

- Pour les CE1 : les résultats sont plus irréguliers avec toujours une année fondamentale écourtée pour ces anciens CP. Un pourcentage d'élèves à besoins inférieurs en gros à 10% sur l'ensemble des items (5% en 2019-20120).

Les élèves fragiles représentant une quinzaine de pour cent dans 2 compétences : lire à haute voix qui est un exercice particulier, difficile à travailler en confinement et écrire des mots dictés. Les 3 items problématiques recensés cette année sont la lecture à voix haute (21 et 38%), et la compréhension de mots lus ou de texte (21% et 29%).

Ces items sont des éléments devant être travaillés de façon régulière et constante ce qui a pu manquer depuis mars. Nous allons continuer de notre côté à axer notre travail sur lexicale entamé depuis 3 ans.

- En mathématiques :

- Pour les CP : les deux items où les élèves ont rencontré le plus de difficultés sont « Résoudre des problèmes » et « Placer un nombre sur une ligne numérique », ce sont les mêmes que l'année précédente.

Pour « Résoudre des problèmes » avec des élèves fragiles à hauteur de 19% (24% l'année dernière).

Cette compétence est un item compliqué à travailler en famille : liant la compréhension et les mathématiques. Le projet d'école basé sur les problèmes mathématiques s'inscrit dans la remédiation de cet item ce qui nous conforte dans le choix des actions du projet d'école. Pour « Placer un nombre sur une ligne numérique », nous avons un pourcentage d'élèves à besoin de 25%, mais aussi de 31% pour les fragiles (15% en 2019-2020). L'exercice en lui-même est particulièrement ardu, et cette compétence devait être abordée en fin d'année, elle n'a pas pu être donc travaillée.

- Pour les CE1 : Les résultats sont plus mitigés avec moins de 15 % d'élèves à besoin, mais des élèves fragiles en augmentation sur 4 items. « Placer un nombre sur une ligne numérique » avec un pourcentage de 42% d'élèves à besoins. L'explication de ces résultats est la même que pour les CP. Par contre, nous avons des élèves fragiles à hauteur d'environ 20% sur 4 items : la représentation de nombres entiers, la résolution des problèmes, le calcul mental et la soustraction.

Ces résultats sont explicables, c'est dû sûrement à un travail plus centré sur le français que sur les mathématiques pendant le confinement. Les élèves à besoins de l'année 2019-2020 sont passés dans la catégorie fragile. Des actions seront menées en classe pour ces élèves.

Après une analyse plus poussée et individuelle de ces résultats, nous nous sommes orientés vers la mise en place de plusieurs actions au sein des classes :

- La mise en place de structure à faible effectif pour les classes de CP (deux classes de 17 élèves).
- Un décrochage en CE1 les après-midis avec les enseignants de petite section afin de prendre en petit groupe des élèves ayant besoin d'aide.
- La mise en place d'APC plus axée sur les items fragiles.
- La mise en place de PPRE (Plan particulier de réussite éducative) pour un certain nombre d'élèves afin de les aider à surpasser ces difficultés qui sont temporaires pour ces derniers.
- La mise en place d'équipes éducatives pour d'autres élèves avec des difficultés plus durables.

Les CE2 :

Pas de décrochage non plus, mais les élèves qui étaient en difficultés l'an dernier se retrouvent ici.

- En français, quelques élèves ont un niveau très faible en lecture en début d'année. L'orthographe des mots d'usage courant a posé problème à un grand nombre. Les accords S/V et dans le GN sont très peu respectés.
- En mathématiques, la numération a été bien réussie (écrire, lire, ordonner des nombres inférieurs à 1 000). La partie calcul a été moins bien réussie, notamment le calcul en ligne.

Nous tenons aussi remercier l'ensemble des parents qui se sont investis pendant cette période difficile. Nous sommes conscients des difficultés que cela a occasionnées.

Cependant, nous pensons qu'il n'y a pas eu de réels « décrochages » suite au confinement. Certes, des élèves déjà en difficulté ont eu du mal à reprendre, mais aucun élève n'a vraiment décroché, et les élèves sont heureux de retourner en classe et à l'école.

## 5. Sécurité

→ **PPMS incendie :**

L'exercice de sécurité incendie a été réalisé dans les 2 écoles.

À l'école du Champlat, l'exercice a eu lieu le 25 septembre. Les PS (au dortoir) ont participé à l'exercice. L'exercice avait été verbalisé et accompagné pour ces jeunes élèves. L'exercice s'est bien passé. L'école a été évacuée en moins de deux minutes et 30 secondes (comptage compris).

À l'école du Centre : l'exercice a eu lieu le 22 septembre. L'exercice s'est bien déroulé, l'évacuation s'est faite en 1min 32s. Cet exercice nous a permis de pointer l'absence de plan d'évacuation dans les classes de l'école tandis que celui du couloir est à réactualiser.

→ **PPMS attentat :**

Nous sommes placés depuis début octobre en plan VIGIPIRAT urgences ATTENTAT. Ce qui signifie que les entrées sont filtrées, voire interdites dans les établissements sauf pour le personnel et les élèves. Qu'un contrôle des sacs peut être effectué à l'entrée. Que nous devons être vigilants aux véhicules en stationnement, et éviter les attroupements sur la voie publique. M. Le Maire en appelle au civisme de la communauté éducative concernant le stationnement. M. Charles se propose de rédiger un mot à destination des parents d'élèves en relation avec l'association des deux écoles et la commune.

Dans ce contexte particulier, on nous demande d'effectuer un exercice avant les vacances de décembre. Le scénario vous sera communiqué lors du prochain conseil d'école avec les résultats de l'exercice.

### École du Champlat

Je me permets d'effectuer un rappel des difficultés rencontrées lors de l'exercice d'octobre 2019

- L'utilisation de nos portables personnels pour une alerte silencieuse, ce qui a occasionné la non-réception du message d'alerte dans une classe, et montré leur inefficacité lors d'une véritable alerte.
- Pour les classes du bâtiment principal (Numéro 1) : les difficultés à fermer les portes des classes et l'impossibilité de les occulter pour l'extérieur. La classe de CE2 étant désormais équipée d'un volet roulant.

A l'école du Centre, lors de la modification du PPMS les malles présentes dans les classes ont été vérifiées et doivent être réapprovisionnées. Une interrogation a été soulevée lors d'une discussion avec les membres de la mairie sur la possibilité d'intégrer l'utilisation de la salle polyvalente dans le protocole du plan PPMS puisqu'elle est utilisée lors de certains cycles EPS.

#### → DUERP :

L'actualisation du DUERP a lieu chaque année.

À l'école du Champlat, plusieurs points ont été relevés et abordés avec la Mairie :

- La mise en place de garde-fous sur les rampes pour personnes à mobilité réduite.
- La serrure du grand portail qui n'est ouvrable que du côté extérieur alors que c'est le portail juste à côté du point de rassemblement.

La fiche de synthèse sera envoyée à la mairie.

A l'école du centre, le DUERP sera mis à jour pendant la troisième ou quatrième période avec une visite des locaux. Lors d'une visite de M. le maire, il a été constaté que le petit portillon donnant vers la salle des maîtres doit être recelé chimiquement. Un bris de glace a soulevé l'importance de placer un film autocollant sur les vitres du couloir ainsi que sur celles du réfectoire.

#### → Sécurité sanitaire :

Les deux écoles se sont adaptées au nouveau protocole sanitaire, leur entrée et sortie ont été échelonnées afin d'éviter un maximum de brassage.

##### Au Champlat :

- si pour les maternelles, les horaires sont les mêmes, nous nous servons de 4 entrées et sorties pour accéder aux locaux. Les classes sont aérées très souvent, que ce soit en inter cours ou lors des pauses. La cour de récréation a été divisée en zone pour les élémentaires. Les locaux sont nettoyés et désinfectés en conséquence.
- Les élèves se sont très bien adaptés au port du masque, et respectent les gestes barrières. Le lavage des mains s'effectue plusieurs fois par jour selon les recommandations du protocole en vigueur.
- Nous avons travaillé sur plusieurs scénarios afin de ne pas être pris au dépourvu en cas de confinement, ils ont fait l'objet d'une communication en début d'année dans le cahier de liaison :

##### Hypothèse 1 : Circulation active du virus, localisée, nécessitant la remise en place d'un protocole sanitaire strict.

- Si l'ensemble de l'équipe enseignante est présente : chaque classe sera divisée en deux groupes. Chacun de ces groupes viendrait en alternance à l'école les lundis mardi ou les jeudis vendredi. Du travail sera diffusé les jours de présence à domicile par internet via l'ENT (Environnement Numérique de Travail).
- Si une partie de l'équipe enseignante est dans l'impossibilité d'exercer en présentiel, les classes seraient regroupées par niveau et fonctionneraient aussi en alternance de groupes.

##### Hypothèse 2 : circulation très active du virus, localisée, nécessitant la fermeture des écoles.

- Dans ce cas, le travail sera fourni à distance via l'ENT de l'école.

##### Au Centre :

-la configuration de l'école n'autorise qu'un seul accès, ainsi nous avons opté pour des entrées et sorties échelonnées. Les récréations sont également échelonnées et la cour divisée en 2 zones afin d'éviter le brassage entre les classes.

-Les gestes barrières et le port du masque sont aussi bien respectés.

-Dans le cas de l'hypothèse 1, le protocole serait identique à celui du Champlat, à l'exception de la transmission du travail via l'ENT qui serait transmis via les boîtes mail des parents.

-En cas d'hypothèse 2, le travail serait diffusé via les boîtes mail des parents.

Pour des raisons pratiques, nous aimerions diffuser également notre travail via l'ENT du Champlat puisque les deux écoles sont appelées à fusionner dans un avenir proche. Ceci est en discussion entre les équipes enseignantes.

## **6. Achat matériel**

Nous avons participé avec la mairie à la rédaction d'un projet pédagogique concernant l'école numérique. Il s'agit en coordination avec la mairie de proposer les écoles pour une subvention visant à l'achat de matériels informatiques. L'état, si le projet est validé, subventionnerait à hauteur de 50% l'achat de matériel.

Les écoles ont orienté leur demande vers :

- une malle de tablettes
- une malle d'ordinateurs portables
- un TNI mobile
- des caméras HUE de rétroprojection
- des casques

## **7. Travaux**

### **École du Champlat :**

Un volet roulant a été installé dans la classe de Mme MAUBOUSSIN.

Nous avons pu nous réapproprier le premier étage de la maison.

Un défibrillateur a été installé dans le couloir de l'école.

### **Au Centre :**

Nous tenions à remercier la mairie pour la remise en état des sanitaires de la salle des maîtres, ainsi que pour la mise en place d'un accès internet qui sera opérationnel dès que la bibliothèque municipale sera terminée.

Un défibrillateur a été installé dans le couloir de l'école.

## **8. Sorties et manifestations :**

Nous avons, cette année, des difficultés à nous projeter sur des sorties compte tenu du plan VIGIPIRAT, mais aussi du protocole sanitaire. Certaines décisions sont encore en suspens.

### **Pour les deux écoles :**

- La traditionnelle photo de classe a eu lieu le lundi 12 et vendredi 16 novembre avec la même organisation que l'année dernière. Les fratrices inter école ont se faire photographier entre 16h30 et 17h30 le vendredi 16.  
Les pochettes sont au même prix avec la photo fratrie offerte si achat des photos individuelles. Par contre, en achat simple, la photo fratrie a été augmenté d'un euro pour compenser l'augmentation du au format.
- Nous avons dû prendre la décision de ne pas faire le marché de Noël, les conditions de sécurité et les conditions sanitaires ne nous permettent pas d'envisager son déroulement dans de bonnes conditions.
  - o Les représentants des parents d'élèves suggèrent à l'équipe enseignante de vendre les objets fabriqués en classe directement aux parents sans passer par le marché de Noël. M. RENAUD note l'idée et indique qu'il en parlera avec l'équipe rapidement.

### **Au Champlat :**

Nous avons comme projet pédagogique partagé pour l'année dernière: les petites bêtes. Nous avons décidé de le reconduire cette année.

Dans les classes : un élevage sera mis en place avec pour but l'observation, et l'étude du rôle des petites bêtes dans la nature.

L'Opération « un livre pour un euro » est renouvelée, cette année, avec comme particularité que la vente se fera uniquement en classe pour respecter le plan VIGIPIRAT. Des séries de livres ont été commandées par chaque

enseignant pour un total de 466.45 euros concernant 491 livres. La vente se fera fin novembre, début décembre .

En ce qui concerne les sorties, ces dernières restent suspendues au protocole sanitaire, et au plan VIGIPIRAT  
Pour les autres manifestations prévues :

- Le SMITOM est intervenu dans la classe de Mme MAUBOUSSIN cette semaine.
- Les classes d'élémentaire ont pu profiter d'un intervenant en EPS offert par la CC2M pendant la première période. Ils sont découverts : l'ultimate et le hockey.
- Les maternelles participeront toutes au maternathlon pour la fin de l'année scolaire.
- Les classes d'élémentaire sont inscrites à un tournoi de rugby, et à la course longue.

Ces deux manifestations se font par l'intermédiaire de L'USSEP, dont notre affiliation permet la prise en charge de l'ensemble des bus nécessaires pour le transport.

- Si nous avons prévu une sortie avec nuitée pour les élémentaires, nous avons dû l'annuler cette option suite à la mise en place du protocole sanitaire.

Nous nous projetons donc sur la même sortie, mais sur une journée complète. Cette sortie se fera sur la base YMCA de Rocheton dans le 77 avec des activités de plein air liées à la nature et au sport. Si les devis sont faits, nous attendons un écrit de la base de loisir s'engageant à rembourser en cas de confinement ou de protocole l'acompte de 700 euros. Le devis du transporteur a été envoyé à la mairie, nous attendons son retour pour connaître l'enveloppe de prise en charge du déplacement. J'attends le retour de ces deux écrits pour finaliser la réservation (1130 euros de transport, et 1532.60 euros d'activités pour 76 élèves sur 4 classes).

- Pour les maternelles, nous sommes encore sur les différents projets de sortie. Une décision sera prise d'ici la fin de l'année afin préparer au mieux la sortie.
- Nous allons aussi rééditer la journée Lendit de juin au stade.

### Au Centre :

Tout d'abord, nous devons présenter la situation complexe de la coopérative de l'école.

A la rentrée, les comptes de la coopérative de l'école étaient au plus mal.

En effet, la coopérative en juin dernier affichait un déficit de 492,60€ dû à la réservation d'une sortie au château de Guédelon qui fut annulée suite au premier confinement.

Guédelon refusant de rembourser la sortie de 551€ et proposant seulement un avoir, nous avons prévu de reconduire cette sortie cette année avec la généreuse participation de la mairie pour le budget transport.

En juin, suite à cette situation, une avance sur trésorerie de l'OCCE 77 a permis de remettre les comptes à 0. Avance que l'école se doit de rembourser, empêchant toute mise en place de projets.

Nous avons donc recherché plusieurs solutions.

Dans un premier temps en contactant la mairie et l'OCCE afin de les mettre en lien. De cette rencontre est émergée une proposition de subvention exceptionnelle de 500 € qui a été validé jeudi 12 novembre.

Dans un second temps, vu l'évolution de la crise sanitaire et du plan Vigipirate nous avons abandonné la sortie à Guédelon. Nous avons transmis une demande de remboursement écrite à Guédelon avec l'aide juridique de l'OCCE 77 ce qui nous permettrait de retrouver nos 551€ remboursant ainsi l'avance de trésorerie.

Enfin dans ce même temps, nous avons choisi de faire un appel à la participation des parents à la coopérative. Parents que nous tenons fortement à remercier pour leur générosité, car nous avons récolté une somme totale de 1680€. Dans cette somme est inclus un don de 1000€ de la part de la société APR routage, que nous voulions également remercier pour son geste désintéressé.

L'adhésion à l'OCCE pour cette année a un coût de 196,48€.

Donc si l'on récapitule les faits  $(1680+500) - (492,60 - 196,48) = 1490,92€$  est le fond actuel de notre coopérative. Avec un remboursement de Guédelon nous serions à 2041,92€.

La situation s'étant solutionnée tout récemment nous n'avons pas encore prévu de projet.

Toutefois, vu le contexte actuel nous préconiserions plutôt de faire appel à des intervenants dans l'école plutôt que de prévoir d'hypothétiques sorties.

Projet en œuvre : le développement durable. Nous avions prévu une sortie nettoyons la nature le 27 septembre qui a été reporté à une date ultérieure non définie en raison des intempéries.

- Concernant les sorties sportives :

Lors de la première période Mme Mounichetty a effectué un cycle natation à la piscine de Bellot lors de la 1<sup>re</sup> période. Ce même cycle aura lieu pour les classes de M.Gérard et moi-même lors de la période 5.

Lors de la seconde période, nous bénéficions de la venue d'une intervenante en EPS offerte par la CC2M pour mener en co-intervention un cycle arcathlon.

**9. Questions des représentants des parents d'élèves.** Pas de questions remontées.

La séance est levée à : 20h20

Le président

M. RENAUD



ECOLE DU CHAMPLAT  
N° 077 0357 V  
77320 JOUY-SUR-MORIN  
Tél. 01 64 04 03 28

Le secrétaire

M. SILLITTI



ECOLE ELEMENTAIRE DU CENTRE  
N° 0770358 W  
6, place de l'Eglise  
77320 JOUY-SUR-MORIN  
Tél. : 01 64 20 57 09